

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2024

Spécialité Sciences économiques et sociales

J2

DUREE DE L'EPREUVE : 4h - COEFFICIENT : 16/100

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST STRICTEMENT INTERDIT.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotés de 1 à 7

Le candidat traitera au choix soit la Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'Epreuve composée.

Épreuve terminale

Sciences économiques et sociales

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment expliquer la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1

Taux d'accès des élèves entrés en sixième en 1995 et en 2007 au second cycle de l'enseignement secondaire selon le niveau atteint, en France (en %)

	Panel ¹ 2007	Panel ¹ 1995
Voie générale et technologique		
Seconde générale et technologique	62,1	57,7
Première générale	42,8	37,2
Première technologique	16,9	22,8
Terminale générale	41,8	35,9
Terminale technologique	16,5	21,9
Voie professionnelle		
Seconde professionnelle	26,1	-
Première professionnelle	26,8	13,5
Terminale professionnelle	24,7	12,0

Source : d'après Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, 2020.

1 : Panel : Échantillon permanent de population, interrogé régulièrement dans le cadre d'une enquête, d'un sondage, d'une étude de marché.

Lecture : D'après les données de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, 57,7% des élèves entrés en 6^e en 1995 ont accédé à une seconde générale et technologique.

DOCUMENT 2

Destinées sociales des hommes selon la catégorie socioprofessionnelle de leur père en 2020, en France (en%)

CSP du fils \ CSP du père	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Total
Agriculteurs exploitants	24,0	8,2	13,0	15,1	26,8	12,9	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6	20,4	24,6	22,2	24,7	7,5	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	8,9	51,6	22,3	13,1	4,0	100
Professions intermédiaires	0,7	7,6	30,2	31,4	22,7	7,4	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,9	14,6	25,3	40,6	11,2	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,4	9,1	10,0	21,2	39,2	20,1	100
Ensemble	2,1	9,9	23,5	24,1	30,2	10,2	100

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Enquête Emploi, INSEE, 2020.

Note : La somme des données de chaque ligne n'est pas toujours parfaitement égale à 100 en raison des arrondis.

DOCUMENT 3

Parmi les élèves entrés en 6e en 1980, le taux de redoublement en primaire s'élevait à 56 % pour les familles très nombreuses (de plus de cinq enfants) contre 24 % pour les enfants uniques. De surcroît, seulement 24 % des enfants de familles très nombreuses étaient parvenus à entrer en seconde contre 57 % des enfants uniques. Ces résultats [...] sont confirmés par des enquêtes plus récentes et ne sont pas spécifiques à la France.

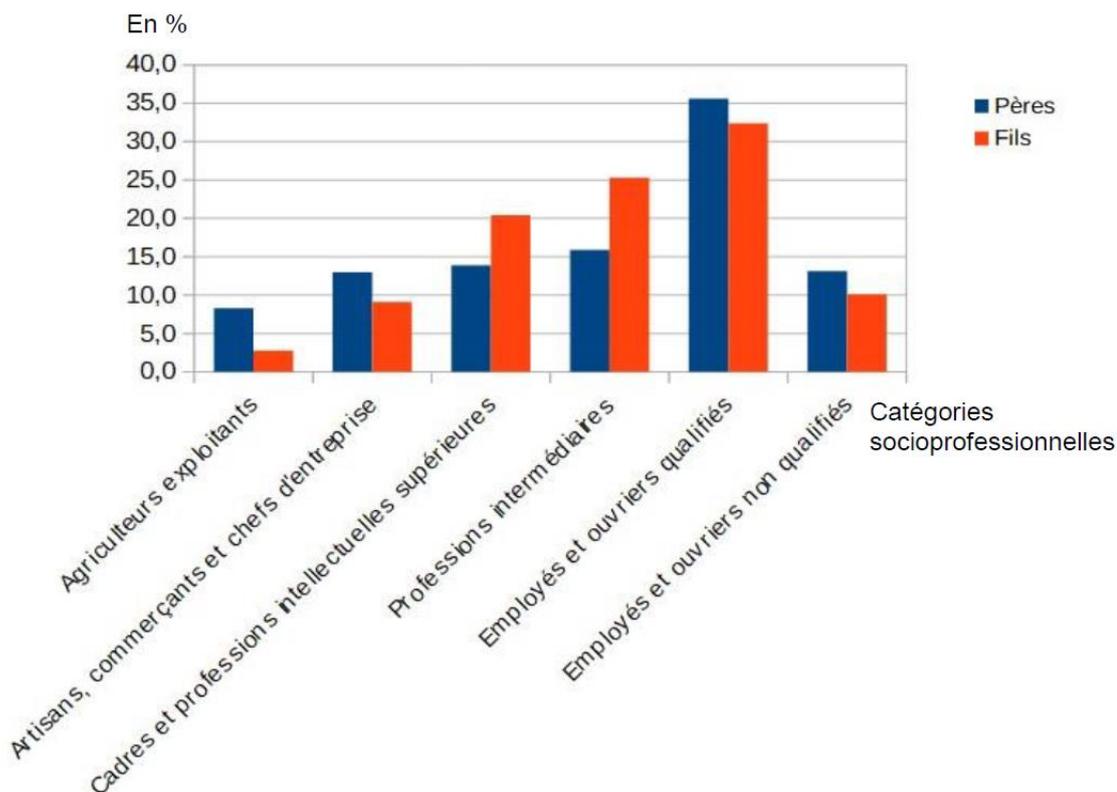
Pour les enfants d'immigrés, les analyses du panel des élèves entrés en 6e en 1995 notent également une influence négative de la taille des fratries sur les résultats en français en 6e et au brevet, toutes choses égales par ailleurs. Plus récemment, les données issues de l'enquête TeO1 ont permis de mieux documenter cette question pour les enfants d'immigrés de 25-35 ans. Les analyses révèlent l'existence d'écarts [...] dans les redoublements scolaires, dans l'orientation en fin de troisième ou dans l'obtention du baccalauréat selon que les enfants d'immigrés avaient trois frères ou sœurs (voire plus) ou qu'ils étaient nés dans des familles plus réduites.

Source : Laure MOGUÉROU et Jean-Luc PRIMON, « Taille de la fratrie et occupation d'un emploi en début de vie active des enfants d'immigrés », *Populations vulnérables*, 2018.

1 : TeO : enquête sur la diversité des populations en France.

DOCUMENT 4

Structure des emplois des hommes et de leur père en 2015, en France



Lecture : en 2015, 3 % des hommes et 8 % de leurs pères relevant du champ de l'enquête sont agriculteurs exploitants.

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Enquêtes Formation et Qualification professionnelle, INSEE, 2014-2015.

Epreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire :

Il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement et une conclusion.*

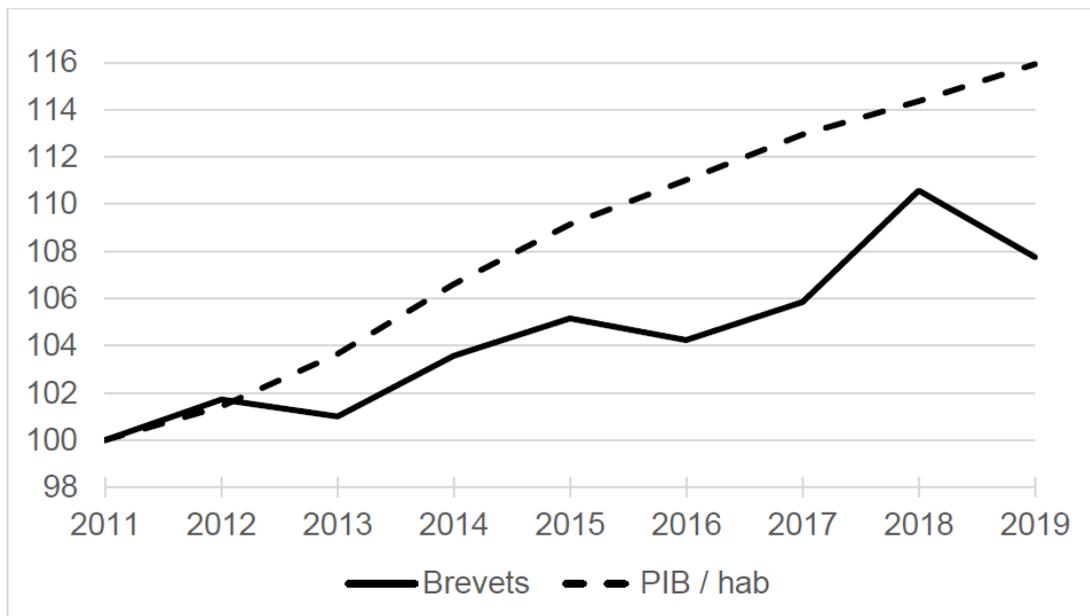
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Partie 1 : Mobilisation de connaissances (4 points)

Présentez deux raisons qui pourraient expliquer la mise en place de mesures protectionnistes.

Partie 2 : Analyse de document

Évolution du nombre de brevets et du PIB par habitant (indice base 100 en 2011) au Royaume-Uni entre 2011 et 2019



Source : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, 2022.

Questions :

1. Caractérisez l'évolution du nombre de brevets au Royaume-Uni entre 2011 et 2019. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez le rôle des droits de propriété sur la croissance économique. (4 points)

Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités de réussite scolaire s'expliquent par une multitude de facteurs.

DOCUMENT 1

Au sein des logements des familles de classes sociales supérieures, l'aménagement intérieur constitue enfin une ressource non négligeable pour les enfants. Loin de représenter un simple décor socialement inerte, les objets, les meubles et les décorations murales sont autant de marques culturelles, certaines explicitement éducatives, qui constituent les supports d'une « socialisation silencieuse » et diffuse.

La présence de bibliothèques et la place centrale qui leur est attribuée dans l'espace domestique des familles à fort capital culturel attestent matériellement de l'importance accordée à l'objet livre et aux pratiques de lecture. Ainsi, chez Lucie, les livres sont partout. Objet du quotidien, dont la présence est banalisée, ils remplissent les différentes bibliothèques familiales, s'entassent sur les tables et les bureaux. [...]

Ce sont donc les intérieurs des familles les plus dotées culturellement qui donnent le plus à voir le capital culturel sous sa forme objectivée.

Les intérieurs des logements des classes sociales supérieures dotées en capital culturel témoignent enfin d'un prolongement des logiques scolaires, ou du moins de l'importation de certaines normes scolaires au sein du domicile et qui, dans certaines conditions, favorisent la réussite scolaire des enfants. Les parents peuvent d'abord calquer l'organisation spatiale du logement sur celle expérimentée à l'école à travers l'aménagement de coins dédiés aux jeux, aux jouets et aux livres enfantins dans l'espace commun, comme c'est le cas chez Yoann et Thomas. Les logiques éducatives de ces familles se matérialisent aussi par l'affichage des règles de la vie domestique, écrites et sous formes de dessins : les « rituels du matin et du soir » affichés sur la porte du placard à l'entrée de l'appartement chez Yoann, les règles du repas chez Thomas, un semainier, un emploi du temps ou un calendrier chez Léa. De même, l'affichage des dessins des enfants constitue une pratique de l'occupation de l'espace qui témoigne du souci des classes supérieures (tout comme de certaines familles de classes moyennes « cultivées ») de consacrer des moments et des espaces à ces productions enfantines, et de valoriser leurs compétences et leurs apprentissages scolaires.

Source : Bernard LAHIRE, *Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants*, Août 2019.

DOCUMENT 2

Diplôme le plus élevé obtenu selon le diplôme des parents en 2014-2015 (en %)

	Diplôme des parents		
	Parents peu ou pas diplômés ¹	Au moins un parent diplômé au plus du secondaire	Au moins un parent diplômé du supérieur
Aucun diplôme, certificat d'études primaires ou brevet des collèges	23,9	8,2	3,8
CAP, BEP ou équivalent	27,0	21,0	5,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	21,7	25,9	12,7
Diplôme du supérieur court (niveau bac +2)	14,6	22,0	20,3
Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4	8,1	12,9	23,7
Diplôme de niveau bac + 5 ou plus	4,8	10,0	34,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Part de diplômés du supérieur	27,4	44,9	78,1

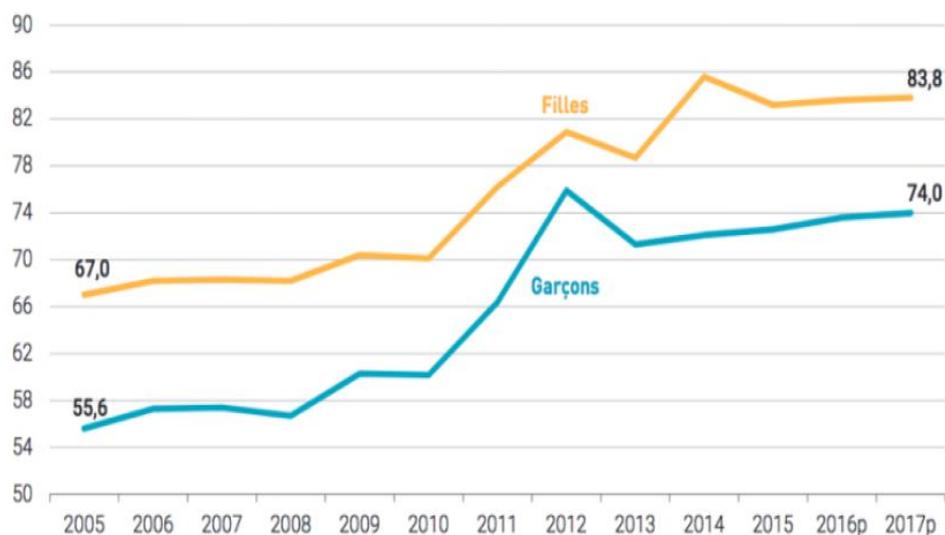
1 : Les parents n'ont pas de diplôme autre que le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 44 ans.

Source : d'après INSEE, 2019.

DOCUMENT 3

Evolution de la proportion d'une génération titulaire du baccalauréat (en %)



Note : la forte progression de l'indicateur en 2011 et 2012 s'explique par l'arrivée des premiers bacheliers professionnels ayant suivi le cursus en trois ans qui s'ajoutent aux bacheliers passés par le cursus en quatre ans (BEP suivi d'un baccalauréat en deux ans).

En 2013, à la fin de la transition, l'indicateur a diminué davantage pour les garçons que pour les filles, ces derniers ayant davantage profité de la voie professionnelle.

Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte

Source : www.verslehaut.org (Centre d'études et d'actions dédié à l'éducation), juin 2019.

Dissert

Sujet : Comment expliquer la mobilité sociale ?**Programme officiel : Sociologie et science politique****Programme officiel : Sociologie et science politique**

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale. - Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle). - À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. - Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Exploitation possible des documents :

Document 1	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence de l'élévation du niveau de formation en France (massification scolaire). • Selon la DEPP, en France, 41,8 % des élèves entrés en sixième en 2007 ont été en terminale générale contre 35,9 % des élèves entrés en sixième en 1995, soit une hausse de 5,9 points. • De même, 24,7 % des élèves entrés en sixième en 2007 et 12 % des élèves entrés en sixième en 1995 ont accédé à une terminale professionnelle, donc plus du double.
Document 2	<ul style="list-style-type: none"> • Illustration de la mobilité sociale intergénérationnelle. • Selon l'INSEE, en France, en 2020, 76 % (100-24) des enquêtés fils d'agriculteurs ne sont pas devenus agriculteurs ; ainsi 13 % et 12 % d'entre eux appartiennent ou ont appartenu, respectivement, à la CSP des cadres et professions Intellectuelles supérieures (CPIS) et à celle des professions intermédiaires. • De même, 68,6 % des enquêtés dont le père appartenait à la CSP des professions intermédiaires n'en font pas eux-mêmes partie. Par exemple, 30,1 % (22,7+7,4) d'entre eux sont devenus employés ou ouvriers et ont donc vécu un déclassement alors que 30,2 % appartiennent ou ont appartenu à la CSP des CPIS ; pour ces derniers, la mobilité intergénérationnelle a été ascendante.
Document 3	<ul style="list-style-type: none"> • Les configurations familiales qui dépendent, en l'occurrence, de la taille de la fratrie influencent la réussite scolaire, donc la mobilité sociale. • La réussite scolaire des enfants de familles nombreuses ou très nombreuses est moins fréquente que celle des enfants uniques : leur redoublement est plus fréquent, ils obtiennent moins souvent le baccalauréat.
Document 4	<ul style="list-style-type: none"> • La structure socioprofessionnelle a évolué entre la génération des pères et celle des fils ; ce qui explique une partie de la mobilité sociale observée (mobilité structurelle). • La part des indépendants a diminué au profit de celle des salariés : selon l'INSEE, en France, environ 21 % (8+13) des enquêtés (hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans) avaient un père indépendant, donc 79 % un père salarié alors que seulement 12 % de ces mêmes enquêtés sont indépendants, soit presque deux fois moins que leurs pères et 88 % sont salariés. • Cette salarisation des emplois s'accompagne d'une hausse de la part des emplois masculins qualifiés des CSP CPIS et professions intermédiaires ; inversement, la part des hommes employés et ouvriers diminue. Effectivement, 49 % (36+13) des enquêtés ont un père ouvrier ou employé et 42 % d'entre eux le sont aussi, soit 7 points de moins.

Problématique possible :

La mobilité sociale intergénérationnelle c'est-à-dire le déplacement des individus dans l'espace social entre les générations des parents et celle des enfants peut s'expliquer par différents facteurs. La transformation de la structure des emplois induit une mobilité structurelle sans, pour autant, rendre compte de la fluidité sociale (caractère méritocratique de la société). L'élévation des niveaux de formation et les ressources et configurations familiales fournissent d'autres explications possibles.

I) La mobilité sociale s'explique, en partie, par la transformation de la structure des emplois.	
A) Une mobilité en partie générée par les transformations de la structure socio-professionnelle <ul style="list-style-type: none">• La mobilité observée correspond à la mobilité totale (lue dans les tables de mobilité). Elle reflète l'ensemble des changements de position sociale des individus entre la génération des parents et celle des enfants.• Une partie de cette mobilité sociale observée est engendrée par l'évolution de la structure socio-professionnelle. Cette mobilité sociale correspond à la mobilité structurelle.	B) Les mutations de l'emploi entre les générations fondent la mobilité structurelle <ul style="list-style-type: none">• La structure socioprofessionnelle a évolué entre la génération des pères et celle des fils ce qui explique une partie de la mobilité sociale observée (mobilité structurelle) (document 4).• La part des indépendants a diminué au profit de celle des salariés : selon l'INSEE, en France, environ 21 % (8+13) des enquêtés (hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans) avaient un père indépendant, donc 79 % un père salarié, alors que seulement 12 % de ces mêmes enquêtés sont indépendants, soit presque deux fois moins que leurs pères et 88 % sont salariés (document 4). D'ailleurs, 76 % des fils d'agriculteurs ne sont pas devenus agriculteurs (document 2), entre autres du fait de la baisse du nombre d'agriculteurs.
II) La hausse du niveau de formation explique une partie de la mobilité sociale intergénérationnelle ascendante.	
A) La hausse du niveau de formation est le résultat de politiques publiques scolaires <ul style="list-style-type: none">• La massification de l'accès aux diplômes des enseignements secondaires et supérieurs a conduit à une hausse des niveaux de formation.• Ainsi, 41,8 % des élèves entrés en sixième en 2007 ont été en terminale générale contre 35,9 % des élèves entrés en sixième en 1995, soit une hausse de 5,9 points. De même, 24,7 % des élèves entrés en sixième en 2007 et 12 % des élèves entrés en sixième en 1995 ont accédé à une terminale professionnelle, donc plus du double (doc 1)	B) Cette hausse du niveau de formation des individus a agi en faveur d'une mobilité sociale ascendante <ul style="list-style-type: none">• Le diplôme est un facteur explicatif important de la position sociale d'un individu dans un contexte d'accroissement de la qualification des emplois engendré par les possibilités de mobilité structurelle.• Un diplôme élevé favorise la mobilité sociale ascendante des individus issus de milieux défavorisés ou intermédiaires (fluidité sociale).
III) La mobilité intergénérationnelle peut avoir comme origine les ressources et configurations familiales.	
A) Les ressources et configurations familiales peuvent aussi favoriser la mobilité sociale intergénérationnelle ascendante <ul style="list-style-type: none">• Un fort investissement des familles de milieu populaire ou de classe moyenne dans la scolarité des enfants peut être à l'origine de réussites scolaires.• Une fratrie peu nombreuse, être au premier rang de la fratrie sont corrélés à une meilleure réussite scolaire. Or, plus la réussite scolaire est bonne, plus le niveau de diplôme est élevé et plus les positions hiérarchiques élevées sont accessibles. Par exemple, 10 % des enquêtés fils d'employés ou d'ouvriers non qualifiés sont devenus cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure (document 2).	B) Les ressources et configurations familiales peuvent aussi expliquer le déclassement intergénérationnel <ul style="list-style-type: none">• Dans les familles nombreuses ou encore selon le rang dans la fratrie, la réussite scolaire des enfants est moins fréquente.• Ces configurations familiales peuvent expliquer le déclassement d'enfants de milieu favorisé ou de la classe moyenne. Ainsi, 30,1 % (22,7+ 7,4) des enquêtés dont le père était dans la CSP des professions intermédiaires sont devenus employés ou ouvriers (document 2).

EC1 CORRIGE

Présentez deux raisons qui pourraient expliquer la mise en place de mesures protectionnistes. ?

	Protectionnisme éducateur	Protection des industries vieillissantes	Politique commerciale stratégique
Explication	Protéger une entreprise (ou un secteur) le temps qu'elle devienne compétitive. Puis supprimer la protection pour que l'entreprise puisse participer à la concurrence internationale.	Protéger une entreprise en difficulté, le temps qu'elle redevienne compétitive ou le temps que ses salariés puissent retrouver un autre emploi.	Subventionner une entreprise pour que son activité devienne rentable au niveau international.
Exemple	Développement de l'industrie américaine au ^{xx} e siècle	En 2009, les États-Unis ont appliqué un droit de douane de 35 % sur les pneus importés de Chine.	La mise en place d'Airbus a été financée par les États européens.
Limite(s)	Protectionnisme qui doit être temporaire (et non permanent). Surtout efficace si le marché national est de grande taille (pour que l'entreprise protégée puisse réaliser les économies d'échelle et les gains de productivité suffisants pour devenir compétitive au niveau international).	Augmentation des prix pour les consommateurs. L'entreprise protégée peut ne pas parvenir à se redresser. La conversion de tous les salariés peut être longue. Les entreprises protégées ont moins intérêt à innover ou à baisser les prix.	Possible réplique des autres États : politique commerciale de rétorsion

EC2 CORRIGE

Question 1 : Caractériser l'évolution du nombre de brevets au Royaume-Uni entre 2011 et 2019. (2 points)

Réponse possible :

On observe, selon l'OMPI (2022), que les brevets connaissent une tendance à la hausse entre 2011 et 2019. En effet, l'indice est passé de 100 à 108 soit une augmentation de 8% sur l'ensemble de la période. Par ailleurs, on observe que le nombre de brevets est plus irrégulier, avec deux phases : à une première hausse succède une légère baisse. La hausse de 10,5% entre 2011 et 2018 est importante puis on constate une faible baisse de 2,5 points de pourcentage entre 2018 et 2019.

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, montrez le rôle des droits de propriété sur la croissance économique. (4 points)

Réponse possible :

Les investissements pour innover sont source de croissance économique. En effet, les brevets sont des droits de propriété, qui permettent d'exclure quiconque de l'utilisation d'une innovation. Ces institutions permettent ainsi d'inciter à investir et à innover en conférant au détenteur de brevets un monopole temporaire. Ces innovations peuvent porter sur les produits, qui génèrent de nouvelles ventes et une hausse de la production donc du PIB. Les innovations peuvent aussi concerner des procédés et permettre une hausse de la productivité globale des facteurs. On observe au Royaume-Uni que l'augmentation du PIB et celle des brevets sont corrélées positivement sur la période 2011-2019. Selon l'OMPI, le nombre de brevets a augmenté au Royaume-Uni entre 2011 et 2019. En effet, l'indice est passé de 100 en 2011, année de référence, à 108 soit une augmentation de 8% entre 2011 et 2018, ce qui explique en partie l'augmentation du PIB par habitant, passant de 100 à 116 soit une augmentation de 16% sur la même période. L'augmentation du PIB entre 2011 et 2018 a été plus rapide que l'augmentation du nombre de brevets : une relation de causalité est donc possible.

EC3 CORRIGE

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités de réussite scolaire s'expliquent par une multitude de facteurs.

Programme officiel : Sociologie

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?	- Comprendre la multiplicité des facteurs d'inégalités de réussite scolaire (notamment, rôle de l'École, rôle du capital culturel et des investissements familiaux, socialisation selon le genre, effets des stratégies des ménages) dans la construction des trajectoires individuelles de formation.

Exploitation possible des documents

Document 1	- Bernard Lahire met en évidence le rôle du capital culturel et des investissements familiaux dans l'explication des inégalités de réussite scolaire : effet du capital culturel « objectif » (livres, bibliothèque), attachement à des normes scolaires au sein des familles dotées en capital culturel, valorisation des compétences et des apprentissages scolaires (par exemple l'affichage des dessins des enfants, etc.).
Document 2	- Le document met en évidence le lien entre le niveau de diplôme des parents et celui des enfants : ainsi, 27,4% des diplômés du supérieur ont des parents peu ou pas diplômés alors que 78,1% des diplômés du supérieur ont au moins un parent diplômé du supérieur. Parmi les familles dont les parents sont peu ou pas diplômés, 23% des enfants n'ont aucun diplôme, 27% des enfants ont un CAP, BEP ou équivalent, 4,8% des enfants ont un diplôme de niveau bac+5. En revanche, parmi les familles dont au moins un parent est diplômé du supérieur, seuls 3,8% des enfants n'ont aucun diplôme contre 34,1% qui possèdent un diplôme de niveau bac+5. Les inégalités de réussite scolaire s'expliquent en partie par le niveau de diplôme des parents.
Document 3	- Ce document caractérise l'évolution de la proportion d'une génération titulaire du baccalauréat selon le sexe. En 2017, la proportion de bachelères dans une génération s'élève à 83,8 %, contre 74% pour les bacheliers, soit un écart de 9,8 points en faveur des filles. En 2005, cet écart était de 11,4 points.

Raisonnement possible :

Le sujet demande de mettre en évidence les multiples facteurs explicatifs des inégalités de réussite scolaire :

- le rôle de l'école ;
- le rôle du capital culturel et des investissements familiaux ;
- l'effet de la socialisation selon le genre ;
- l'effets des stratégies des ménages

- **Le fonctionnement de l'école explique en partie les inégalités de réussite scolaire**

- L'école repose sur un idéal méritocratique. Cependant, les inégalités de réussite scolaire selon les milieux sociaux demeurent. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs en relation avec le fonctionnement de l'école elle-même.
- Les sociologues mettent en avant un effet « établissement ». Ces derniers tendent parfois à concentrer des populations socialement homogènes, ce qui contribue à renforcer les inégalités de réussite scolaire là où davantage de mixité sociale conduirait à un effet inverse.
- L'école valorise des normes de comportement, des attitudes et des connaissances plus fréquemment présentes dans les familles les plus favorisées.

- **Le rôle du capital culturel et des investissements familiaux**

- La détention de capital culturel (diplômes des parents, connaissances, livres, œuvre d'art, maîtrise du langage, dispositions spécifiques, etc.), valorisé à l'école, facilite la réussite scolaire. Bernard Lahire (document 1) prolonge cette analyse en ciblant notamment le capital culturel « objectif ». Il évoque la présence « normes scolaires » essentielles à la réussite dans des familles fortement dotées.
- Dans les familles favorisées, les apprentissages scolaires sont valorisés et le rapport familial à l'école prédispose à la réussite scolaire : organisation du temps de travail, accompagnement et soutien scolaire des enfants sous des formes variées, connaissance du système éducatif, etc.

- **La socialisation genrée explique en partie les inégalités de réussite scolaire**

- Les inégalités de réussite scolaire s'expliquent en partie par une socialisation différenciée entre filles et garçons. En 2017, la proportion de bachelères dans une génération s'élève à 83,8%, celle des bacheliers à 74%, soit un écart de 9,8 points en faveur des filles. En 2005, cet écart était de 11,4 points (document 3).
- Les comportements et attitudes attendus et intériorisés par les filles prédisposent à la réussite scolaire (acceptation de la norme scolaire, attention, etc.) à l'inverse des garçons.

- **Effets de certaines stratégies des ménages**

- Les stratégies des ménages et des familles influencent la réussite scolaire des enfants à travers le choix des études. Il existe en effet des choix d'orientation différenciés en fonction des milieux sociaux.
- D'autres stratégies reposent sur l'optimisation des choix en faveur d'établissements scolaires, que ce soit dans l'enseignement primaire, secondaire ou bien dans le supérieur.